

23 oct 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 23 octobre 2002.](#)

Redistribution du travail

Sur proposition de M. Luc Van Den Bossche, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (*) relatif à la redistribution du travail dans le secteur public.

Sur proposition de M. Luc Van Den Bossche, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (*) relatif à la redistribution du travail dans le secteur public.

Ce projet vise à rendre applicables les mesures relatives au départ anticipé à mi-temps et/ou à la semaine volontaire de quatre jours aux Centres publics d'aide sociale (CPAS) de Tournai et de Poperinge.(*) portant exécution de l'article 14 de la loi du 10 avril 1995.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe